

RÉNOVONS ENSEMBLE

**Propriétaires, bénéficiez
de nos aides pour rénover
votre logement**



Un logement sain, adapté et économe en énergie ?

LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
VOUS ACCOMPAGNE !

La Métropole Nice Côte d'Azur met en place un Programme d'Intérêt Général (PIG), de septembre 2020 à septembre 2023, avec le soutien financier de l'Anah, l'État et la Région Sud. **Ce dispositif offre aux propriétaires la possibilité de réhabiliter leur logement, grâce à un accompagnement et des aides financières.** L'objectif est d'améliorer la qualité de l'habitat en luttant contre les logements indignes, en améliorant la performance énergétique ou encore en favorisant le maintien à domicile de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

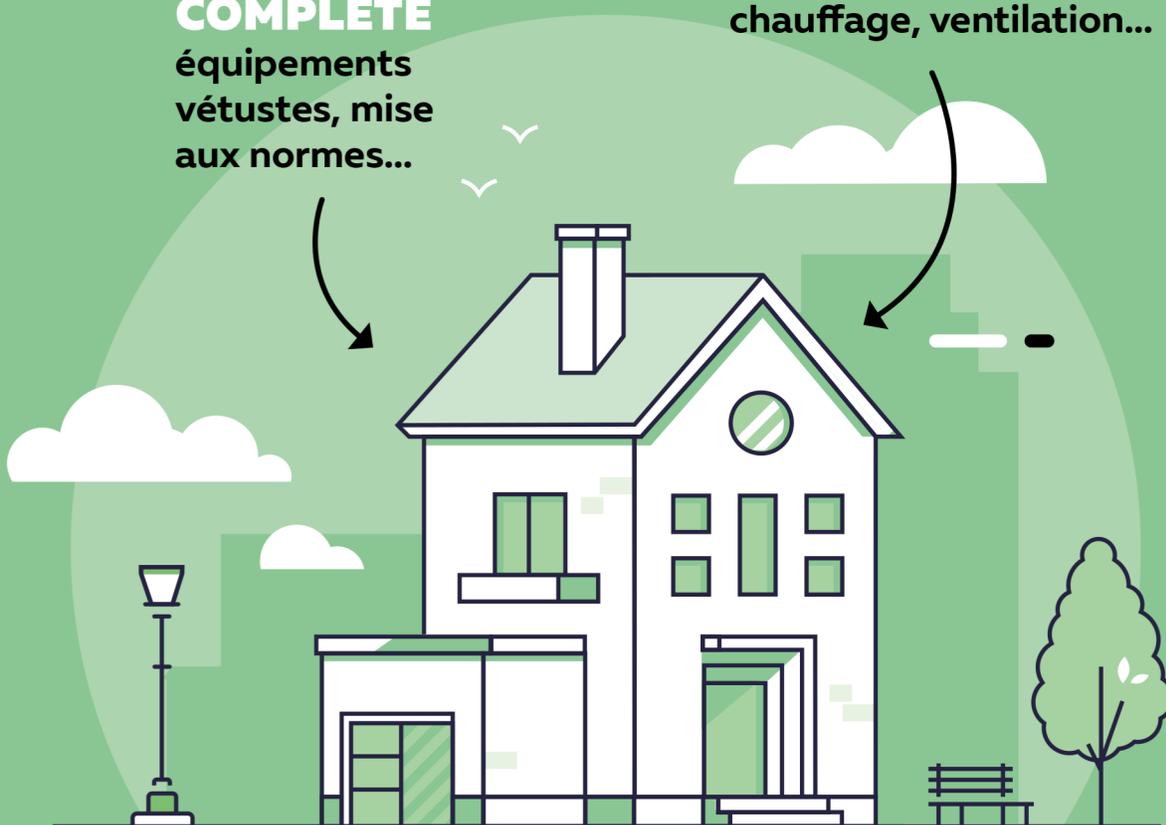
POUR QUELS TRAVAUX ?

1 RÉNOVATION COMPLÈTE

équipements
vétustes, mise
aux normes...

2 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

isolation, système de
chauffage, ventilation...



3 ADAPTATION POUR LES PERSONNES ÂGÉES OU EN PERTE D'AUTONOMIE

salle de bains, monte escalier,
domotique...



ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

+



AIDES FINANCIÈRES

POUR QUI ?



- Propriétaires occupants,
 - Copropriétaires,
 - Bailleurs,
- de logements privés
sur la Métropole Nice Côte
d'Azur, sous conditions.

QUELLES CONDITIONS ?



- Logement de + de 15 ans,
 - Travaux réalisés
par des professionnels
du bâtiment agréés,
- Ne pas démarrer les travaux
avant d'avoir l'accusé de
réception du dossier complet.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



La Métropole Nice Côte d'Azur a missionné CitéMétrie
pour vous accompagner dans toutes vos démarches.



- **Déplacement gratuit**
chez vous,
- **Diagnostic et conseils
personnalisés,**
- **Aide administrative et
suivi** pour vos dossiers
de subventions.

QUELQUES EXEMPLES

Rénovation énergétique

- ▶ Mon logement est froid et humide
- ▶ Mes factures sont de plus en plus élevées
- ▶ Mon syndic prévoit de rénover le chauffage collectif

Adaptation au vieillissement ou handicap

- ▶ Je n'arrive plus à rentrer dans ma baignoire
- ▶ J'ai des difficultés à monter les escaliers
- ▶ Mon état de santé nécessite des aménagements dans mon habitation

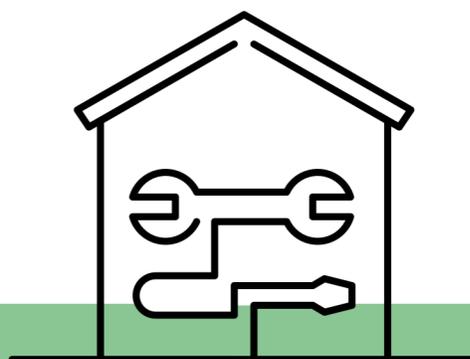
Rénovation complète

- ▶ Je suis propriétaire d'un logement dégradé vacant
- ▶ Le logement que j'occupe ou que je souhaite mettre en location est vétuste et ne répond plus aux normes

Propriétaires bailleurs

- ▶ Je paie trop d'impôts sur mes revenus locatifs
- ▶ Je cherche des solutions pour la gestion locative de mon bien

Attention : toutes les aides sont soumises à des conditions d'attribution techniques et financières



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Aspremont • Bairols • Beaulieu-sur-Mer • Belvédère •
Bonson • Cagnes-sur-Mer • Cap d'Ail • Carros • Castagniers •
Châteauneuf-Villevieille • Clans • Colomars • Drap • Duranus • Èze • Falicon •
Gattières • Gillette • Ilonse • Isola • La Bollène Vésubie • La Gaude •
La Roquette-sur-Var • La Tour-sur-Tinée • La Trinité • Lantosque • Le Broc •
Levens • Marie • Nice • Rimplas • Roquebillière • Roubion • Roure •
Saint-Jean-Cap-Ferrat • Saint-André-de-la-Roche • Saint-Blaise •
Saint-Dalmas-le-Selvage • Saint-Étienne-de-Tinée • Saint-Jeannet •
Saint-Laurent-du-Var • Saint-Martin-du-Var • Saint-Martin-Vésubie •
Saint-Sauveur-sur-Tinée • Tournefort • Tourrette-Levens • Utelle •
Valdeblore • Venanson • Vence • Villefranche-sur-Mer



CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS



0805 69 39 09
(numéro vert)



pigmetropole.nca@citemetrie.fr